

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1765 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SOOSSE BAIJA

Date de naissance : 1947

Adresse : Avenue Sidi Slâme Rue Bourg El Ksar

n° 300 Zouka 5 villa N° 6 casa 10

Tél. : 0664 370625 Total des frais engagés : 1603,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/10/2019

Nom et prénom du malade : Moussa HAJAR GUENNOU

Lien de parenté : Conjoint Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HIA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Felauco Le : 20/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : Moussa Hajar Guennou

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des actes
20 10 2012	G + E6	30i,-	<i>Dr. Hajar Guérin Cardiologue N° 7 Maan - Casablanca 522 25 99 59</i>	

DÉTAILLÉ PARIS	Cachet et signature du Médecin attestant le remboursement des actes
 Dr. Hajar Guerroui Cardiologue 2 Rue Al Foutata El Maâni - Casablanca Téléphone N° 7 Maâni 0522 25 99 59	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Même Montant de la Facture
PHARMACIE EDEN ROCK Dr. Hanan HABOUCHA 60, Avenue Tantan & Bd La Corniche BLANCA - Tél : 05 22 36 35 30	20/10/22	1303-70

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la tient traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Hajar Guenniou
Cardiologue**



Diplômée de la faculté de médecine de Lille - France
Ancien interne et praticien hospitalier des hôpitaux de France
Echographie doppler cardiaque et vasculaire
Test d'effort - holter tensionnel et Rythmique
Echographie cardiaque de stress

**الدكتورة هاجر الكبوي
اختصاصية في أمراض القلب والشرايين**

خريجة كلية الطب بيليه - فرنسا
طبيبة سابقة بمستشفيات فرنسا
المختص بالصدى للقلب والشرايين
التسجيل المستمر لضغط الدم و跳动ات القلب

Madame Bahija SOUSSI

le Jeudi 20 Octobre 2022

70,90 ₣
NATRIXAM 5/1,5
1 Comprimé le matin
CORALAN 5 mg
Un demi Comprimé le matin et le soir
RELAXIUM 375 mg
1 le soir Pft 15
Dure 100 000 ou UVEDose 100 000.
80 ₣ Box 1 au plus 1 pte 3 wks
- Aerofyl D 15 ptes 15 Pft 3 wks
1303 ₣

PHARMACIE EDEN ROCK
Dr Hanan HABOUCHA
60, Avenue Tantan & Bd La Corniche
CASABLANCA - Tel : 05 22 36 35 30

QSP Jeui

Dr. Hajar Guenniou
Cardiologue
67, Rue Al Fourate Res. Bernaben
4ème Etage N° 7 Maarif - Casablanca
Tel : 0522 25 59 59

زنقة الفرات، إقامة برنابين الطابق 4 رقم / المعارض - الدار البيضاء

67, Rue Al fourate, Résidence Bernaben, 4^{ème} étage - N° 7 Maarif extension - Casablanca
0522255959 - 0662072127 - 0616067561 | dhl.guenniou@gmail.com

14011124



6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg ○
 30 comprimés à Libération Modifiée
 PPV : 79,90 DH

14011019



6 118001 130030
AMM n° : 563/17 DMP/21/NRQ
CORALAN 5 mg
 28 comprimés pelliculés
 PPV : 262,00 DH
 Servier Maroc - Casablanca

LOT: 220282
 DLUO: 03/2025
 29,00DH

Lot :
 A consommer de
 préférence avant le :
 PPC : 89,50 DH

14011124



6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg ○
 30 comprimés à Libération Modifiée
 PPV : 79,90 DH

14011124



6 118001 130184
NATRIXAM 1,5 mg / 5 mg ○
 30 comprimés à Libération Modifiée
 PPV : 79,90 DH

14011019



6 118001 130030
AMM n° : 563/17 DMP/21/NRQ
CORALAN 5 mg
 28 comprimés pelliculés
 PPV : 262,00 DH
 Servier Maroc - Casablanca

Lot :
 A consommer de
 préférence avant le :
 PPC : 89,50 DH

Lot :
 A consommer de
 préférence avant le :
 PPC : 89,50 DH